

Ministère des finances et de l'
économie

Correspondance

20-06-1977

Doc 1
page 2

13/7/77

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DES FINANCES
ET DE L'ECONOMIE
INSPECTION GENERALE
DES FINANCES

Kigali, le 28 Juin 1977
N° 599/BC.05.09

Cl. Adjudications

- A Monsieur le Ministre des Finances et de l'Economie
Kigali.-
- Monsieur le Ministre du Plan
Kigali.-
- Monsieur le Ministre des Travaux Publics et de
l'Equipement
Kigali.-
- Monsieur le Délégué de la Commission de C. E. E.
Kigali.-
- ✓ - Monsieur le Membre Permanent du Conseil des Adju-
dications (Tous) *Diplo. des Aff. Econ et Financières*
Kigali.-
- Monsieur le Directeur Général des Ponts et Chaussées
Kigali.-
- Monsieur NGARAMBE Robert, Directeur des Etudes
Techniques au Ministère des Travaux Publics et
de l'Equipement
Kigali.-
- Monsieur LAMERS, Conseiller à la Délégation de
la C. E. E.
Kigali.-
- Monsieur HIGGINS, Conseiller à la Délégation de
la C. E. E.
Kigali.-
- Monsieur MAS.BARAKIZA Siméon, Chef de Division
au Ministère du Plan
Kigali.-
- Monsieur URSCHELL, Fonctionnaire-Dirigeant au
Ministère des Travaux Publics et de l'Equipement
Kigali.-

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Délégué,
Monsieur le Membre Permanent,
Monsieur le Directeur Général,
Monsieur le Directeur,
Monsieur le Conseiller,
Monsieur le Fonctionnaire-Dirigeant,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci - annexé,
le procès-verbal de Carence relatif au pont construit sur la Nyabarongo à Gatumba.

Je vous en souhaite bonne réception.

Le Président du Conseil des Adjudications
RUHAKANYA Vincent.-

Copie pour information à:

- Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
Kigali.-
- Entreprise Kurri-Frères
B.P. 110
Kigali.-

Procès-verbal de Carence

L'an mil neuf cent soixante dix-sept, le 7^{ème} jour du mois de Juin, le Conseil des Adjudications de la République Rwandaise devait se réunir au Ministère des Finances et de l'Economie-Département des Finances à Kigali à 8 heures locales pour examiner le litige concernant le Pont construit sur la Nyabarango à Gatumba.

A l'heure du rendez-vous, il a été constaté que les membres présents n'atteignaient pas le quorum de 6 personnes exigées à l'article 6 de l'Arrêté Présidentiel n° 136/05 du 23 Septembre 1976 pour que le Conseil puisse délibérer valablement.

Malgré que l'invitation à cette réunion avait été lancée en temps utile suivant lettre n° 530/BC,05,09 du 2 Juin 1977, 4 membres étaient seulement présents ou représentés.

Il s'agit de Messieurs:

- RUHAMANYA Vincent : Secrétaire Général au Ministère des Finances et de l'Economie-Président.
- NDIKUBWIMANA Tharcisse : Directeur de la Sécurité Sociale et de l'Hygiène du Travail, Représentant le Directeur Général de l'Emploi et de la Sécurité Sociale.
- MASABARAKIZA Siméon : Chef de Division au Ministère du Plan, Représentant le Directeur Général de l'Inspection et Contrôle du Plan.
- MUNDANIKURE Aloys : Secrétaire du Conseil des Adjudications.

Etaient également présents:

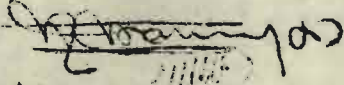
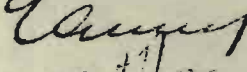
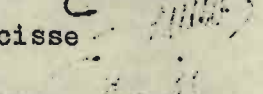
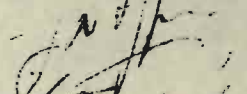

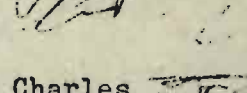
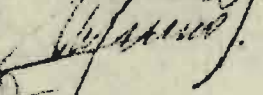
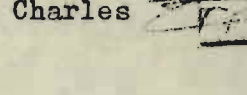
Messieurs:

- NGARAMBE ROBERT : Directeur des Etudes Technique au Ministère des Travaux Publics et de l'Equipement
- LAMERS : - Conseillers Techniques.
- HIGGINS :
- URSHELL : Fonctionnaire-Dirigeant au Ministère des Travaux Publics et de l'Equipement.
- MUTANGANA Charles : Fonctionnaire au Ministère des Finances et de l'Economie.

Suite à cela, la réunion a été reportée à une date à fixer ultérieurement.

Ainsi fait à Kigali selon le jour, mois et an comme ci-dessus.

Messieurs:

- RUHAMANYA Vincent		- LAMERS	
- NDIKUBWIMANA Tharcisse		- HIGGINS	
- MASABARAKIZA Siméon		- URSHELL	
- MUNDANIKURE Aloys		- MUTANGANA Charles	
- NGARAMBE Robert	